



Imprimé à partir du site web linformationdunordsainteagathe.canoe.ca - 21 décembre 2010 - © 2010
L'INFORMATION DU NORD SAINTE-AGATHE

Une baisse de taxes anticipée pour Saint-Donat en 2011

Daniel Deslauriers

21 décembre 2010 - 13:49

Affaires municipales - De bonnes nouvelles pour les citoyens de Saint-Donat qui profiteront d'une baisse marquée de leur compte de taxes.

Cette annonce a été faite, aujourd'hui, au lendemain de l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2011. Le taux global de taxation pour le secteur résidentiel, de même que pour les terrains vagues, passera de 0,86\$ à 0,66\$ du 100\$ d'évaluation, ce qui équivaut à une diminution du taux de 23,26%. Une baisse de 16,23% est à prévoir aussi dans les autres secteurs. Le taux passera, en effet, de 0,86\$ à 0,72\$ du 100\$ d'évaluation.

«Nous avons travaillé avec ardeur pour trouver une solution viable et alléger la charge fiscale des gens de Saint-Donat», explique le maire Richard Bénard. Dans ce sens, un tarif de base de 138,72\$ et de 25\$ a été instauré pour les terrains vacants et sera prélevé sur chacun des matricules figurant au rôle d'évaluation de la municipalité. «Cet exercice permettra une redistribution plus équitable de la charge fiscale municipale», selon le maire de Saint-Donat.

Plusieurs contribuables verront donc leur compte de taxes diminuer. De façon concrète, pour une propriété évaluée à 100 000\$, il en coûtera 802\$ comparativement à 865\$ en 2010, ce qui représente une différence de 7,28%.

Toujours selon le même exercice, les propriétaires dont l'immeuble est évalué à 300 000\$ devront déboursier un montant de 2 128\$ comparativement à 2 595\$ en 2010, soit une baisse de 467\$.

ID- 171530

© 2010 , HEBDOS de Quebecor. Tous droits réservés. Ce contenu ne peut pas être publié, diffusé, réécrit ni redistribué.